

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 60 (1963)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** La vie de nos sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Turenne » qui, après l'étude gratuite des contaminations, établira le devis de la protection que chaque propriétaire de rucher sera libre de se procurer.

Certain d'accomplir ainsi mon devoir envers mes amis apiculteurs, je serai heureux d'avoir pu être utile à quelques-uns d'entre eux.

*R. Hug, Corban (J. B.)*

### **Mystérieuse fécondation de la reine**

Au bulletin apicole de la Suisse romande de février 1947, page 43, le soussigné fit part de constatations permettant de conclure que la reine peut être fécondée plus d'une fois.

L'article souleva une polémique peu amène pouvant décourager le plus tenace chercheur et qui se prolongea jusqu'en octobre. Voir à ce sujet la table des matières de l'année 1947. On dénatura les faits et traita même l'auteur de naïf.

Depuis, de nombreuses constatations qu'il était vain de citer, vu l'obstination de certains lecteurs, permirent de confirmer le fait.

Notre journal d'apiculture de janvier 1960, pages 7 et suivantes, nous apprend que ce sont des savants étrangers qui de 1952 à 1957, ont découvert cette fécondation multiple. Cela plus de cinq ans après la parution de l'article de février 1947.

C'est bien le cas de répéter : « Nul n'est prophète dans son pays ! ».

Le Pâquier (FR), septembre 1963.

*Paul Pasquier*

## **LA VIE DE NOS SECTIONS**

---

### **Nécrologie**

**Charles JACCARD, ancien chef de gare**

La Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura ainsi que le groupement des apiculteurs de la région Sainte-Croix et environs sont en deuil.

Le 30 août dernier, une nombreuse assistance rendait les derniers hommages à notre fidèle membre et ami, M. Charles Jaccard-Blatty. Agé de 81 ans, celui qui nous quitte a été durant de nombreuses années chef de gare dans diverses régions de la Suisse romande. De retour dans son lieu d'origine à La Sagne s/Sainte-Croix, il continua l'apiculture à laquelle il réserva une partie de son temps. C'est en 1959, après 50 ans de sociétariat, qu'il reçut le plateau de la SAR.

Notre collègue était un membre assidu aux assemblées de la section et c'est toujours avec plaisir que nous l'entendions dans nos délibérations.

Vivant seul depuis quelques années, M. Jaccard a été douloureusement éprouvé par la perte de sa compagne. De ce membre nous garderons un fidèle souvenir.

*R. G.*

## Oscar REY-BELLET, Saint-Maurice

*Il fait un temps si beau que tout ce qu'on peut faire c'est de vivre. Et l'on vit. Mais non sans un remords, car ce temps est si beau, qu'il fait penser aux morts.*

*Edmond Rostand*

M. Oscar Rey-Bellet est mort... La nouvelle s'est répandue au matin du dernier dimanche d'août à St-Maurice et dans les environs, brutale, inattendue. Cet homme actif, énergique, parfois sévère, mais cachant sous une écorce un peu rude un cœur sensible et généreux, s'est brusquement effondré à son domicile, apparemment sans souffrances.

Cher Oscar, deux jours après, nous avons suivi ton cercueil, le cœur lourd de tristesse et... de souvenirs ! C'est au moment de la séparation que la perte d'un véritable ami apparaît plus douloureuse. Car tu fus — chose si rare — un véritable ami, et il semble que — avec toi — un peu de nous s'en est allé.

A cette heure, dans notre mémoire, les souvenirs accourent en foule, se bousculant au souffle du passé. Souvenir des heures inoubliables passées à ton rucher et dans ton pavillon modèle des « Perrières ». Souvenir des belles assemblées de la Société d'apiculture de St-Maurice que tu présidais avec autant de compétence que de dévouement pendant de longues années. Compétence, certes, car tu fus l'élève du grand Heyraud et en maître aussi tu savais enseigner et surtout tu faisais constamment bénéficier tes collègues, devenus bientôt tes amis, de ta vaste expérience.

M. Oscar Rey-Bellet eut une activité débordante au sein de plusieurs sociétés et associations. Moniteur du « Noble Jeu de Cible » pendant trente ans, il se dévoua sans compter surtout à la formation des jeunes, président et animateur des matcheurs valaisans, pendant une vingtaine d'années, président des géomètres valaisans, représentant du Valais pendant 12 ans au Comité de la SAR.

Cher Oscar, ton départ afflige ta grande famille et tous ceux qui ont eu l'occasion de collaborer avec toi. Sur ta tombe, nous déposons pieusement les fleurs du souvenir et de la prière reconnaissante, consolés par la certitude procurée par la Foi.

Repose en paix, cher ami !

A.

## Communiqué

### Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture Caisse noséma

Le dernier délai pour le paiement de la prime d'assurance noséma, est fixé au 30 novembre de chaque année. Le montant de cette prime est de Fr. 0,30 par colonie, à payer au compte de chèque postal de la Fédération, compte No IV b 1655 à La Chaux-de-Fonds.

Le caissier :

*Guy Léchenne*

Combettes 15, La Chaux-de-Fonds

# Comptes rendus

## Montagnes neuchâteloises

A titre d'essai et dans le but de permettre à nos membres de passer le dimanche en famille, une visite des ruchers de la région des Brenets avait été organisée pour le samedi 31 août 1963.

Malgré un temps gris, incertain et plutôt frais, 15 sociétaires étaient présents au rendez-vous. L'itinéraire prévoyait une rapide visite dans les ruchers étagés de la bourgade et de ses environs, en débutant par ceux du bas de l'échelle aux Pargots, pour terminer au dernier échelon qui nous conduisit à l'Augémont. Tour à tour, les ruchers de nos collègues Jean Calame, Mettler, Collomb, Ducommun, Ischer et Schaefer, offrirent à leur manière, un cachet spécial, une originalité de l'apiculteur. Avant de grimper la colline, une petite balade dans le vallon des Goudebas permit également d'admirer à distance trois ruchers coquettement entourés de bocages.

La température n'étant pas favorable à l'ouverture des ruches, il fallut renoncer à la leçon de saison, celle de l'estimation des provisions indispensables à un bon hivernage.

Nos collègues brenassiers avaient tous le sourire, l'année apicole ayant été satisfaisante dans la région. A l'Essert, les abeilles de M. Ischer avaient bâti de superbes sections qui faisaient la joie bien légitime du propriétaire. Nos amis des Brenets bénéficient d'un climat quelque peu tempéré par le Doubs et la nature se montre de façon générale régulièrement généreuse pour les abeilles.

C'est au restaurant des Recrettes que se termine la randonnée par une séance au cours de laquelle le président M. J. Boichat, remercie les collègues des Brenets pour la mise à disposition de leurs ruchers. En donnant connaissance des affaires courantes, il invite chacun à remplir le formulaire relatif à l'enquête sur les pertes subies au cours de l'hiver 1962/1963. A l'instar de ce qui a déjà été fait dans d'autres cantons, des démarches sont actuellement en cours à la Fédération cantonale neuchâteloise en vue d'obtenir de l'Etat, une aide à la reconstitution du rucher neuchâtelois.

Si cette rencontre n'a pratiquement pas atteint complètement son but, elle fut très amicale. Indépendamment des leçons de l'heure, provisions, place, aération, etc., l'apiculteur apprécie aussi l'esprit de bonne camaraderie qui s'est manifesté durant la balade et la séance. Dans l'atmosphère paisible d'un restaurant de campagne, les heures se sont trop rapidement écoulées. Il faudra récidiver.

*G. M.*

## Convocation

### Société d'apiculture de la Gruyère

L'assemblée générale d'automne est convoquée pour le dimanche 6 octobre à 14 h. 30, à l'Hôtel du Cheval Blanc, à Bulle, au premier étage. A l'ordre du jour est prévu une conférence, donnée par M. Surchat, sur le traitement antiparasitaire des abeilles.

Venez nombreux à cette réunion car le sujet de la conférence sera fort intéressant.

*Le comité*

## Section des Alpes

La séance d'hiver est fixée au 24 novembre 1963, à Villeneuve, Hôtel de la Truite.

*Le comité*

## Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le 14 octobre 63, à 20 h. 30, au local, café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

## Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale est fixée au samedi 12 octobre à 20 h. 15, à l'Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8. Communications du comité — Forum : expériences apicoles 1963.

Venez nombreux nous parler de vos observations.

*Le comité*

A vendre, pour cause de décès, 9 ruches, **reines 1962**, marquées, prêtes pour l'hivernage, avec cadres supplémentaires. S'adresser à Mme veuve Marie Grosjean-Mottet, Orvin.

Encore disponible une certaine quantité de **BELLES REINES 1963**, au prix de Fr. 10.— pièce. S'adresser Marcel Molleyres, apiculteur-éleveur, **Saint-Imier (J. B.)**, tél. (039) 4 16 07.

**Pour un bon imprimé :**  
**Corbaz S.A., Montreux**



### RUCHERS

de construction solide  
et à des prix  
avantageux.

U. Weber-Aeberhard,  
Eichmatt/Riggisberg BE  
Tél. (031) 67 45 66

Construction de ruchers